Présentation du
Parc naturel régional des Monts d’Ardèche



Un Parc naturel régional

Qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ?



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,

Un espace de projets

Né en 2001 à l'initiative des castanéiculteurs,
le Parc des Monts d'Ardèche est un Parc dont l'identité
est marquée par la **châtaigneraie et les paysages de sucs.**

Son objectif : **mettre en valeur les patrimoines et les ressources locales, améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité** des Monts d'Ardèche.

- Charte 2 en cours 2014-2029
- L'évaluation à mi parcours a eu lieu en 2020
- Rentrée en révision pour la charte 3 lancée fin 2024



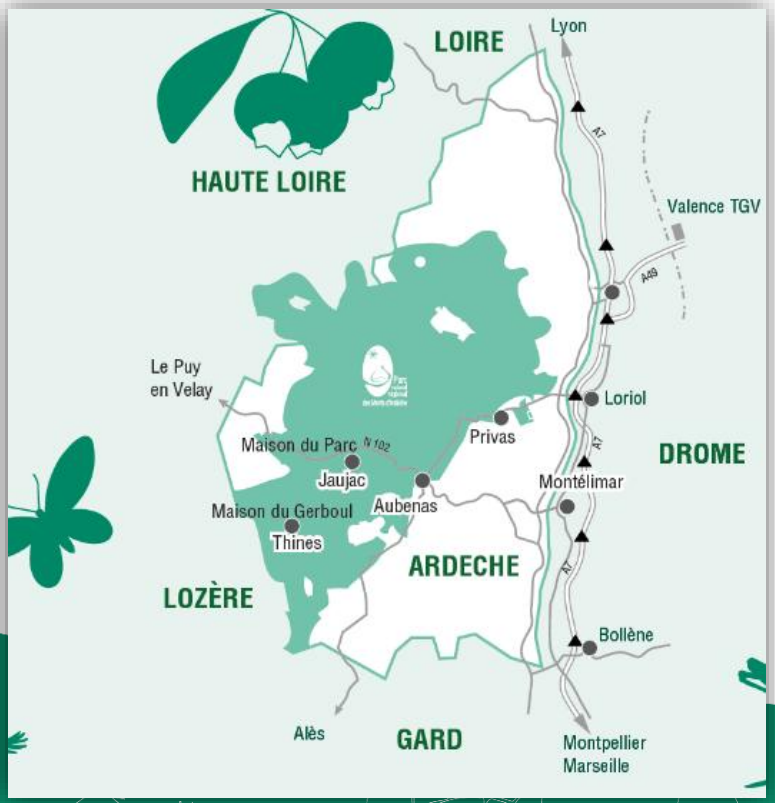
✳ Monts d'Ardèche

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,

Un espace géographique

6e plus grand Parc de France en nombre de communes

43% du Département de l'Ardèche (145 communes/ 338)





11 demandes d'adhésion de communes en cours de Charte

Nouvelle possibilité en 2026 pour 9 communes

1 Conseil scientifique

1 association Les Amis du Parc

CHIFFRES CLÉS

152 communes
(Ardèche, Haute-Loire)

98 000 habitants

228 000 hectares

Privas et Aubenas,
villes portes du Parc

Sommets emblématiques :
Mont Mézenc (1753 m) et
Mont Gerbier de Jonc (1553m)

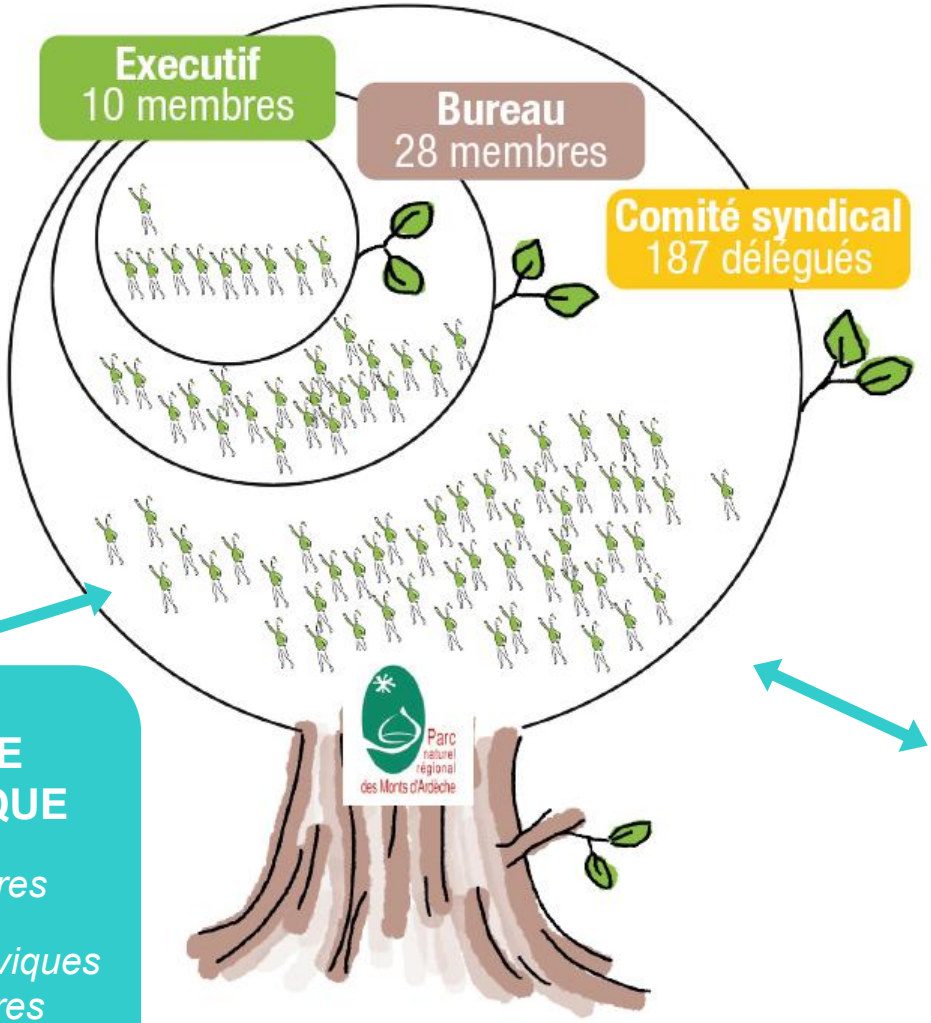
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
unesco Géoparc mondial

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,

Un espace politique d'échanges et de concertation

Présidente : Carine Vidal élue en juin 2026

Un nouvel exécutif élu en Bureau syndical le 9 juillet



CONSEIL SCIENTIFIQUE

28 membres

EQUIPE TECHNIQUE

33 membres

+ services civiques et stagiaires

PARTENAIRES

Partenaires techniques, habitants, représentants associatifs, etc.

Organisation de l'équipe
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

33 agents-
28 ETP

Service Biodiversité et développement

> Responsable Richard Bonin
- Agriculture : Richard Bonin
- Forêts : François Chifflet
- Natura 2000 - ENS : Nicolas Dupieux, Damien Cocatre, Guillaume Chevalier, Anaïs Laurioux, Nicolas Glébeau, Sophie Genest, Tanguy Coste
- Reconquête de la châtaigneraie et myrtilles sauvages : Valentin Bastard
- Transition alimentaire : Karine Nunes
- Activités de pleine nature et itinérances touristiques : Fabrice Figuière
- Coordination du réseau des Tiers-lieux en Ardèche : Caroline Naillet

Service Ressources

> Responsable : Violaine Suzac
- Gestionnaire administrative et financière
Olivia Roskams
- Accueil, secrétariat de direction
Agnès Blais
- Logistique, Entretien
Mathieu Lefez
- Comptabilité, Finances
Sylvie Andaloro
-Gestionnaire administrative, juridique et RH

> Directrice
Caroline MULLER

> Directeurs adjoints
Violaine Suzac
Richard Bonin

Missions de coordination

> Evaluation
François Chifflet
> Proximité territoriale
Pascaline Roux
> Maison du Parc
Nicolas Klee
> Communication
Vanessa Nicod
> Révision de la charte du Parc
Camille Demené

Service Culture, accueil des publics et éducation

> Responsable : Nicolas Klee
- Tourisme et Géoparc Unesco : Nicolas Klee
- Culture et patrimoines : Elisa Jaffrennou
- Production artistique et de sensibilisation au territoire : Eléonore Jacquiau-Chamska
- Education au territoire : Arnaud Bérat
- Réserve Internationale de Ciel Étoilé, Filière pierre sèche et Marque Valeurs Parc : Pascaline Roux

Service Aménagement

> Responsable :
Violaine Suzac
- Urbanisme, foncier et énergie
Alexis Nicolas
- Architecture et paysage
Marie Guiraud



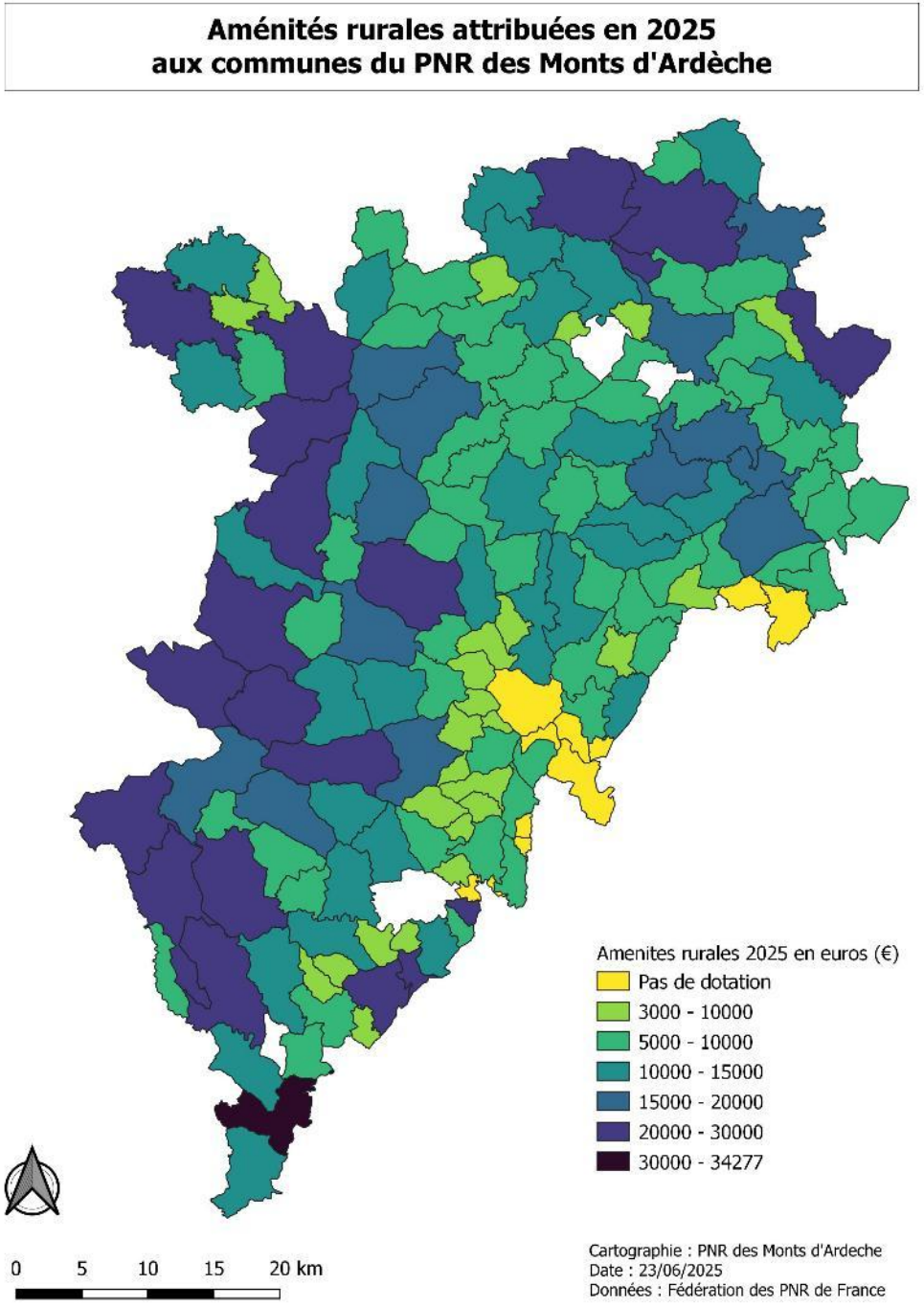
Dotations Aménités rurales 2025

- **Une reconnaissance par l'Etat d'un statut particulier de vos communes**
- 135 communes ardéchoises et 9 altiligériennes, soit 144 communes sur les 152 membres du Syndicat mixte éligibles à cette dotation en 2025.

- Le montant cumulé de cette dotation pour les communes classées « Parc naturel régional Monts d'Ardèche » s'élève à 1 567 058 €

- Montant par commune compris entre 3 000 € et 34 277 €
- Reconduction en 2026

- Intérêt de délibérer sur le montant et les affectations → Modèle de délibération disponible



Le rôle du délégué : passeur de relais entre sa collectivité et le Parc

https://www.youtube.com/shorts/pe3x4zUtm84



DÉLÉGUÉ DU PARC
Faites circuler les idées

A l'issue des élections municipales, chaque commune et communauté de communes adhérente au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche doit désigner un délégué au sein de son conseil. Celui-ci est élu pour la durée du mandat. Le délégué est le représentant de sa collectivité auprès du Parc.

Délégué au Parc, un rôle pour moi ?
Comment être utile pour ma commune ?
Comment remplir ma mission ?

Le lien entre le Parc et ma commune

> J'exprime les **intérêts et les besoins de ma commune** auprès du Parc.
> Je diffuse à mes collègues élus locaux des **informations sur les actions en cours, les grands évènements et je relaie les appels à projet** du Parc.
> Je présente le **bilan d'activités** annuel du Parc ou d'autres documents (Memento, guide techniques, vidéo, formations…) lors des conseils municipaux ou intercommunaux.
> Je peux répondre à des **questions sur le Parc** (périmètre, projet, fonctionnement, …) ou faire appel à un autre élu ou technicien pour une présentation en conseil municipal, conseil communautaire ou une réunion avec les habitants de ma commune.

Le lien entre le Parc et les habitants

> Je suis à l'écoute en **identifiant les projets locaux à mettre en lien** avec le Parc et aussi les projets qui pourraient être aggravants/nocifs pour le territoire.
> Je **partage les actions du Parc** avec les habitants, professionnels, écoles…
Pour m'aider, le Parc créé des outils d'information que je peux déposer en mairie ou dans un autre lieu de rencontres de ma commune (école, café, bibliothèque…).
- Carte du Parc et des géosites UNESCO
- Affiches et posters
- Fanzine du Parc 3 fois par an
- Mémentos techniques (pierre sèche, reconquête de la châtaigneraie, urbanisme…)
- Agenda des animations avec plus de 180 rendez-vous grand public par an

> Si je suis connecté sur les réseaux sociaux, **je peux suivre le Parc et relayer les informations** sur les réseaux de ma commune.

En tant que délégué du Parc

> Je participe aux **Comités syndicaux**, 3 à 4 fois par an, à la Maison du Parc à Jaujac. Chaque année, un de ces comités est délocalisé.
> Je participe à l'**élus'tour**. Une ½ journée par an, en amont du comité syndical, partez à la découverte des réalisations locales faites sur intercommunalité en partenariat avec le Parc des Monts d'Ardèche. Une fois sur le mandat, je peux à mon tour accueillir les autres élus pour montrer les réalisations emblématiques ou innovantes de mon territoire.

Je peux aussi m'investir encore plus :
> Je candidate pour être membre du **Bureau syndical** (6 réunions/an) et de l'exécutif du Parc (1 réunion/mois)
> Je participe aux différents groupes de travail (réunions 2 à 3 fois/an selon les sujets) : commissions thématiques, comités de pilotage ou ateliers délégués sur des thématiques diverses : pierre-sèche, Maison du Parc, marque Valeurs Parc, Finances, Appel d'offres etc…
> Je participe à la préparation de la **3ème Charte du Parc**, le projet de territoire 2029-2044.

Exécutif 10 membres
Bureau 28 membres
Comité syndical 187 délégués

Les + d'être délégué

- Améliorer ma connaissance du territoire
- Agrandir mon réseau
- Échanger avec les communes voisines
- Me former avec, par exemple, les Urba Sessions (1 journée 2 x par an)
- Participer au développement du territoire et à la transition écologique
- Défendre les intérêts de ma collectivité
- Bénéficier des conseils des techniciens sur les patrimoines naturels et culturels, la gestion forestière, le tourisme, l'agriculture, les projets culturels, l'éducation au territoire, l'urbanisme, la signalétique, les énergies renouvelables, l'alimentation…

Venir à la Maison du Parc

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
50, allée Marie Sauzet
07380 Jaujac
Accueil téléphonique : 04.75.36.38.60
Les numéros de téléphone directe et portable des agents de l'équipe sont accessibles sur le site internet.

Pour être informé régulièrement

- Le Fanzine, vous le recevrez dans votre boîte aux lettres.
- La Newsletter, vous la recevrez régulièrement par mail

Pour abonner quelqu'un au Fanzine ou à la newsletter, il suffit de l'inscrire sur le site internet ou de communiquer son adresse postale par email : accueil@pnrma.fr
- **Facebook @parc.desmontsdardeche**
- **Instagram @parc_monts_ardeche**
- **Site internet www.parc-monts-ardeche.fr**

Vous y trouverez les documents institutionnels (délibérations, dossiers des comités syndicaux ou des bureaux,…) mais aussi les appels à projets (coup de pousse), des ressources (films, mémentos, …) les actualités et les noms des délégués Parc.
- L'application mobile Rando Ardèche – pour accéder à une offre de + de 800 randonnées (application gratuite)

Monts d’Ardèche





Parc naturel régional des Monts d’Ardèche – 2026



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Le Parc, c’est aussi des projets collectifs conduits avec les communes et les intercommunalités

Monts d'Ardèche

Les coups de pousse : aides technique et financière du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Le Parc mène des actions en direct en tant que maître d'ouvrage. Mais il propose aussi au territoire des subventions sous forme d'appels à projet, en maîtrise d'ouvrage déléguée.

- **Optimisez la signalétique d'Information Locale**
- **Maîtrisez la gestion des véhicules motorisés**
- **Rénovez vos terrasses et calades en pierre sèche**
- **Equipez vos sites emblématiques en toilettes sèches**
- **Valorisez les patrimoines emblématiques et les paysages**
- **Améliorez les conditions d'accueil et renouvelez les scénographies des Maisons et Musées du Parc**
- **Soutenez les projets scolaires**
- **Accueillez les expositions du Parc**
- **Installez une gamme de mobilier en bois local**
- **Végétalisez vos lieux éducatifs**
- **Familles à biodiversité positive**

Sous réserve de l'obtention des financements

>> 1200 projets accompagnés depuis 2014



https://youtube.com/shorts/jMVR-RXPL6Y?feature=share







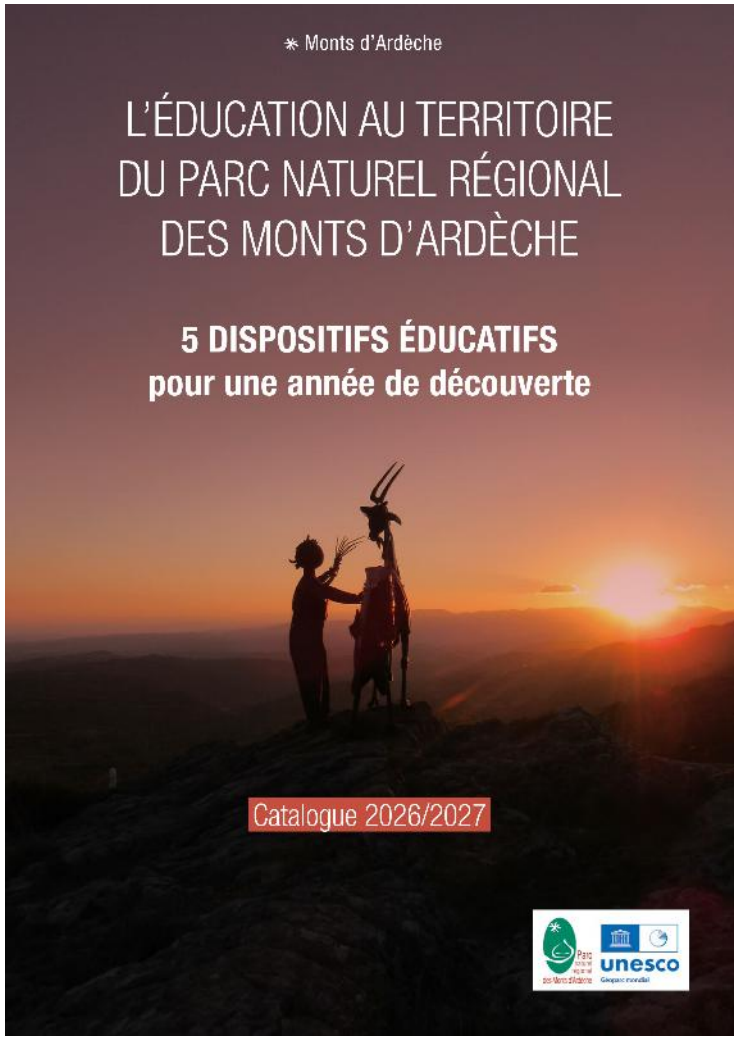




Monts d'Ardèche

Zoom sur les coups de pousse éducatifs

J'agis pour les Monts de demain !



Nos 5 dispositifs phares pour 2026/2027

Pour répondre à vos attentes et à celles des enfants et des jeunes que vous encadrez, nous avons structuré notre offre autour de 5 dispositifs clés :

1/ L'appel à projets Les Coups de pousse éducatifs « J'agis pour les Monts de demain ! » avec cette année encore 2 nouveautés.

2/ L'école (du) dehors pour accompagner les enseignants à faire la classe au contact direct de la Nature.

3/ Les Ateliers pédagogiques pour passer une journée entière de découverte ludique à la Maison du Parc à Jaujac.

4/ Les Ateliers passerelles spécialement adaptés pour les publics en situation de handicaps ou d'insertion sociale.

5/ Les Séjours Parc pour découvrir de façon originale, le territoire du Parc des Monts d'Ardèche et ses richesses patrimoniales.

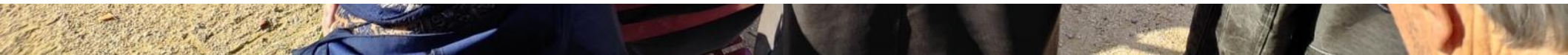
41 projets scolaires soutenus pour l'année scolaire 2026-2027





Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Un Parc qui rassemble et crée du lien entre les habitants



Un programme d'animations très dense

Plus de 200 évènements grand public organisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire et regroupés dans un outil unique : l'Agenda



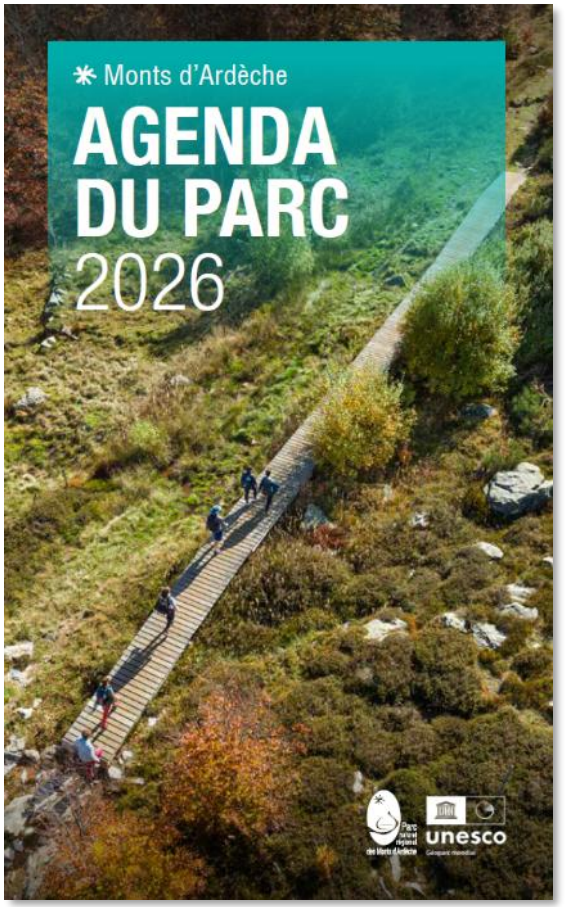
>> Castagnades: 44 000 visiteurs, 2,5 M€ de retombées économiques annuelles











Monts d'Ardèche

maison du parc

La Maison du Parc : lieu d'accueil

- **25 000 personnes accueillies** chaque année sur le domaine, 4000 à 5500 visiteurs chaque été de l'exposition

- Accueil **d'ateliers pédagogiques, gratuits et ouverts à toutes classes** toute l'année sur simple demande (transport à la charge de la commune)

- Offre de découverte qui s'étoffe au fil des années avec une attention pour **les publics en situation de handicap** : refuge LPO, jardins, mare, volcans, expositions, possibilité de salle hors sac, ... Ouvert pendant les **vacances scolaires avec ateliers famille**.

- **Et la Maison du Gerboul:** espace accueil du Parc à Thines qui a fêté ses 20 ans (Gestion par les Amis de Thines)







>> 50 000 visiteurs depuis l'ouverture de la Maison du Parc en 2009



Les actions éducatives du Parc des Monts d'Ardèche : 1500 et 2000 scolaires sensibilisés chaque année

Plusieurs dispositifs à l'attention :

- **des établissements scolaires et des centres de loisirs** (Coups de pousse, Ateliers pédagogiques, Séjours éducatifs, Classe dehors, projets d'Education artistique et culturelle, séjours en partenariat avec Passerelle patrimoines)
- **des familles** (Défis Familles à biodiversité positive)
- **des structures accompagnant des personnes en situation de handicap ou de précarité sociale** (Ateliers Passerelles)



>> 10 000 enfants du territoire ont bénéficié d'une animation Parc depuis 2014



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Un Parc qui émerveille et révèle les trésors du territoire













PARCOURS ARTISTIQUE DANS LES MONTS D'ARDÈCHE

LE PARTAGE DES EAUX

>> 100 000 visiteurs annuels, 1M€ de retombées économiques sur le territoire

- Un **parcours artistique** à « ciel ouvert »
- Installées dans des paysages à couper le souffle ou en lien avec des monuments, des œuvres **d'artistes de renommée internationale**, des mires paysagères, du mobilier design jalonnent le tracé du GR7® sur 100 km
- Des concerts, des balades accompagnées, des sorties scolaires sont organisés toute l'année le long de cette ligne avec le **collectif de guides, les Passeurs**
- **A venir: Une 9ème œuvre en 2027 à St Agrève!**

VOIR LE FILM

Felice Varini « Un cercle et mille fragments »

Abbaye de Mazan



Gloria Friedmann « Le Phare »

Moure de l'Abéouradou (GR7)





HeHe (Helen Evans et Heiko Hansen)
« Grotte de cristal / Crystal Cave » 2021
Saint-Laurent-les-Bains Laval-d'Aurelle





« Ouroboros », de Henrique Oliveira

8ème œuvre du parcours artistique

Tourbière de la Verrerie, Burzet

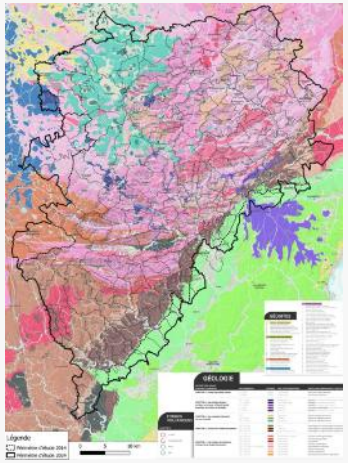




unesco
Géoparc mondial

Des patrimoines géologiques exceptionnels reconnus à l'échelle mondiale

- Un concentré de l'histoire géologique européenne
- Un label Géoparc Mondial UNESCO depuis 2014, renouvelé à 2 reprises
- **2026 : année de renouvellement du label >>>10 juillet à 17h : Soirée Unesco à la Maison du Parc**
- 61 géosites, dont 5 de valeurs internationale et 15 de valeurs nationales, et 50 accessibles au public
- Une communauté scientifique mobilisée dans les actions de valorisation et d'éducation



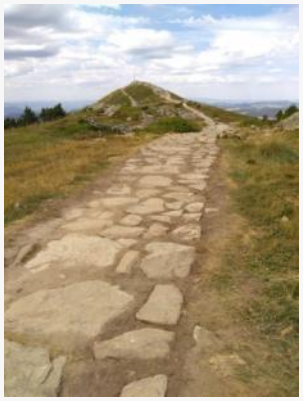



Des aménagements pour accueillir le public et valoriser les patrimoines

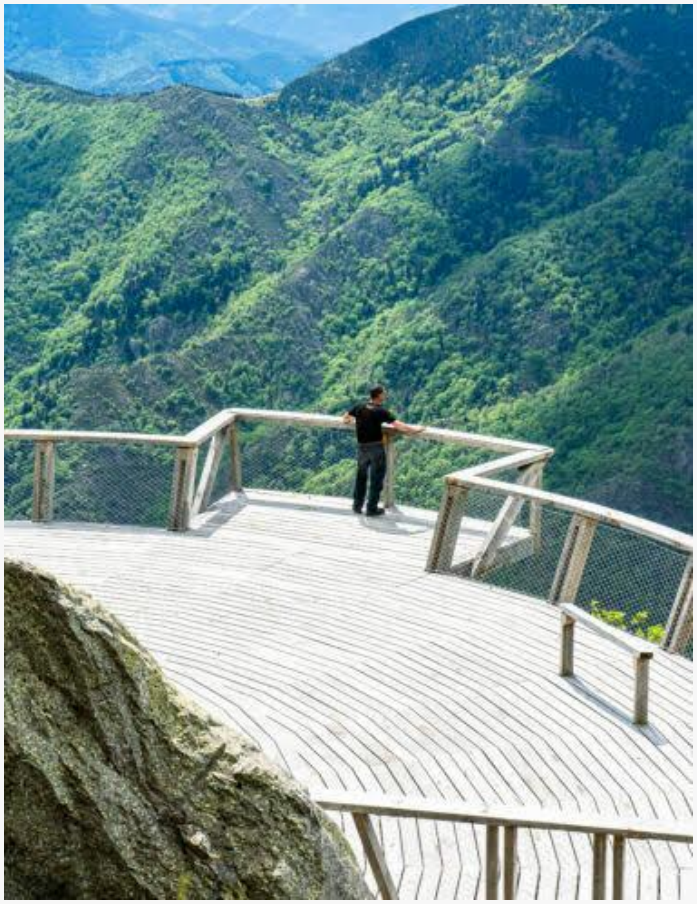
En maîtrise d'ouvrage du Parc, en co-maîtrise d'ouvrage ou via des coups de pousse

1 046 000€ de financements mobilisés par le Parc pour réaliser des travaux sur le territoire depuis 2022 (hors coup de pousse Pierre sèche)









- ✓ Rénovation des sentiers du Mézenc
- ✓ Création d'un belvédère en châtaignier au Col de Meyrand
- ✓ Création d'une plateforme d'observation des vautours de Montselgues
- ✓ Création d'un parcours d'interprétation dans le hameau de Thines
- ✓ Aménagement du volcan du Souilhol et réouverture de la Mofette de Neyrac
- ✓ Aménagement du kiosque nature de Fontugne
- ✓ Aménagement du site fossilifère des Fourniols
- ✓ Création d'un parcours d'interprétation et d'un belvédère sur le volcan de la Fare
- ✓ Création d'un sentier de découverte de la châtaigne à Laboule
- ✓ Aménagement de la carrière de Chalencon
- ✓ Création d'un sentier sur les tourbières à la Rochette

A venir: Narces de Chaudeyrolles, Tourbière de la verrerie…







Un soutien aux Maisons et Musées du territoire:





> **Accompagnement à la refonte totale des scénographies :**
> Castanéa
> la Maison du châtaignier
> L'école du vent
> La Maison du Fin Gras





> **Accompagnement à des réaménagements :**
> Moulin de Mandy
> Château-Musée de Désaignes
> Archéo-logis



> **+ de 220 000€ mobilisés par le Parc pour aider les maîtres d'ouvrage**

Monts d’Ardèche



RANDO MONTS d’ARDECHE : appli mobile et gestion des itinéraires

pour la gestion et la valorisation des sentiers de randonnée et de l’offre touristique des territoires

+ de 800 randonnées en ligne

Mutualisation : Ressources techniques, coûts de développement et d’hébergement, supports de communication

Animation, formation, assistance et maintenance assurées par le Parc des Monts d’Ardèche





Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Un Parc qui protège ses patrimoines et soutient l'économie locale

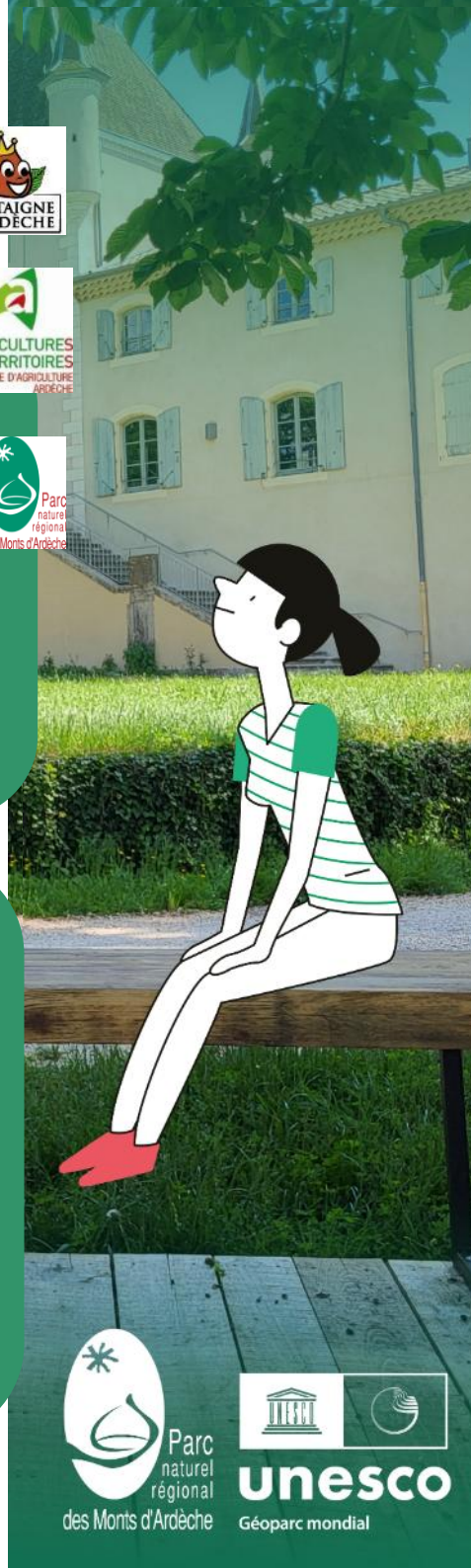
Monts d'Ardèche

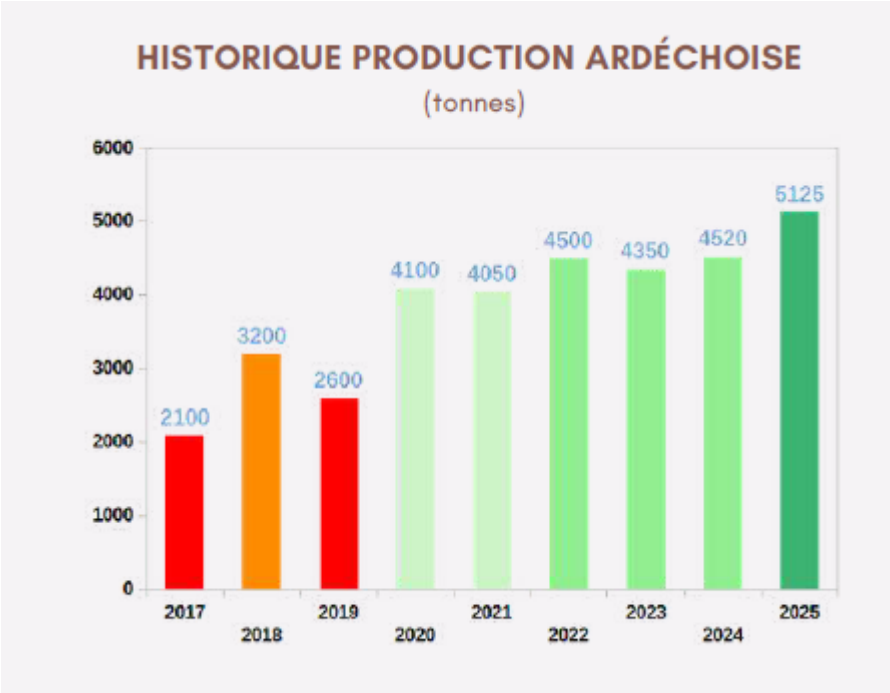
Plan de reconquête des CHATAIGNERAIES TRADITIONNELLES

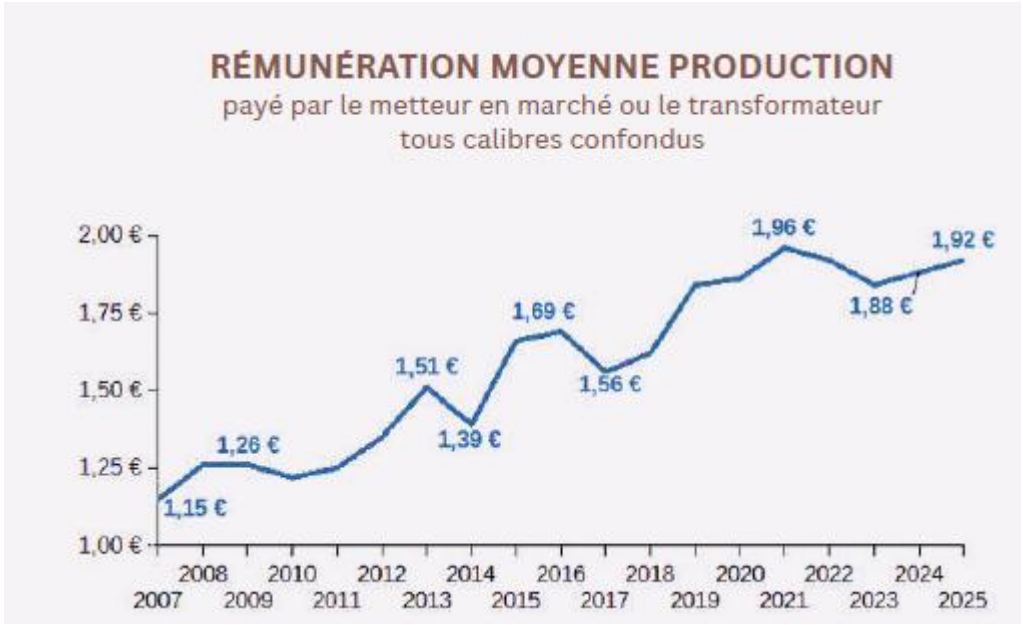


- > 2023-2028
- > 3 M€ investis par la profession / filière
- > 1 M€ Région Auvergne Rhône-Alpes
- > 0,5 M€ Département de l'Ardèche

- > 50 000 châtaigniers élagués, réouverts, plantés, ou greffés
- > 20 pistes d'accès aux châtaigneraies collectives et individuelles
- > Une châtaigneraie active sous contrainte climatique




HISTORIQUE PRODUCTION ARDÉCHOISE
(tonnes)
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
2100
3200
2600
4100
4050
4500
4350
4520
5125
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025


RÉMUNÉRATION MOYENNE PRODUCTION
payé par le metteur en marché ou le transformateur
tous calibres confondus
2,00 €
1,75 €
1,50 €
1,25 €
1,00 €
1,15 €
1,26 €
1,51 €
1,39 €
1,69 €
1,56 €
1,96 €
1,88 €
1,92 €
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025


Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
unesco
Géoparc mondial

Plan pastoral territorial des Monts d'Ardèche 2023-2028

1) **Des investissements pastoraux pour une adaptation au changement climatique et aux évolutions du territoire**

2) **Le renforcement des collectifs d'éleveurs et l'appui à une plus grande autonomie alimentaire par la valorisation des surfaces pastorales**

3) **Le pastoralisme, levier pour la réduction du risque incendie et la conservation des espaces naturels : animation foncière, création de gpt de propriétaires…**

2,2 millions d€ de projets et 1,5 M € de soutien public (Région, Europe, CD07…)

Avec







De nombreux travaux et équipements sur les espaces pastoraux









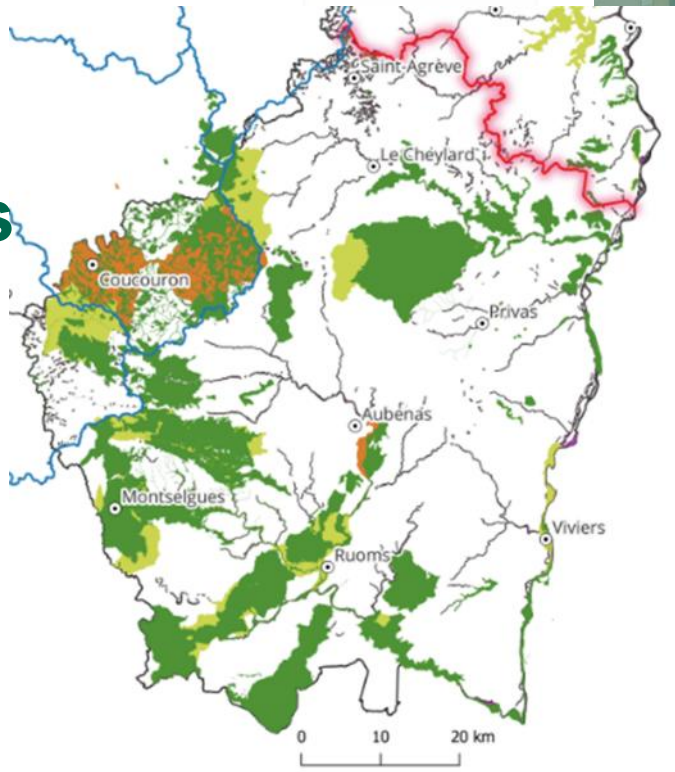
Un Projet Agro Environnemental et Climatique Mézenc Vivarais

187 agriculteurs accompagnés :
2023-2028

- **18 613 ha engagés**, 3126 ml de béalières

<u>Les pratiques agricoles aidées :</u>

- Reconquête pastorale, gestion DFCI
- Préservation des zones humides et des espèces protégées (busard cendré, papillons…)
- Maintien des prairies de fauche , des béalières
- Limitation des engrais de synthèse



<u>Les moyens engagés :</u>

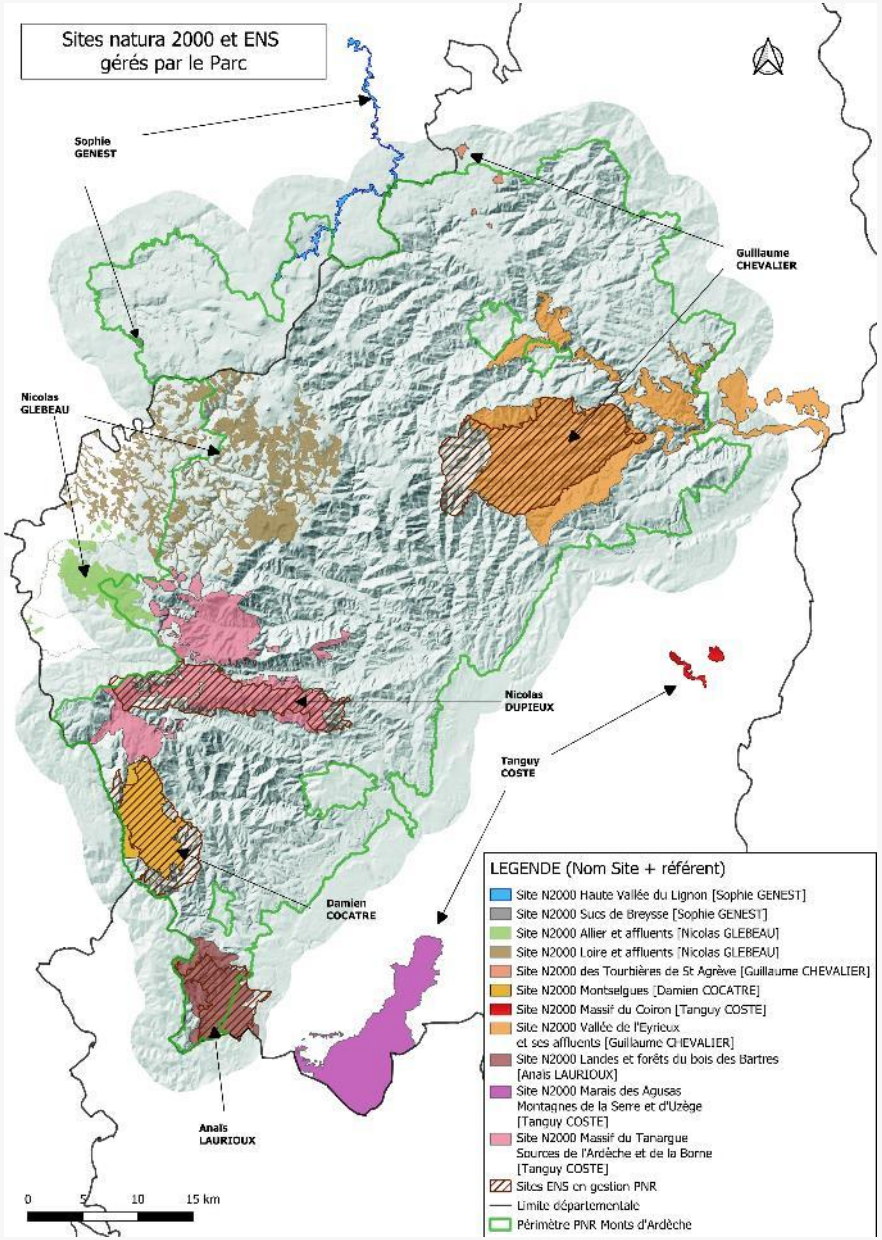
- **5,71 M€**
- **Soit un contrat MAEC « moyen » de 30 556 €/5 ans (6 111 €/an soit +36%/premières MAEC).**
- **Avec une forte hétérogénéité : de 560 € à près de 20 000 € par an et par exploitation…**



4 sites Espaces Naturels Sensibles et 11 sites Natura 2000 animés par le Parc

Optimisation des compétences
et convergence entre les différents dispositifs

- > *Vallée de l'Eyrieux*
- > *Tourbières de Saint Agreve*
- > *Tanargue et Gorges de la Borne*
- > *Allier et affluents*
- > *Loire et affluents*
- > *Plateau de Montselgues*
- > *Bois d'Abeau- Landes et forêts du Bois des Bartres*
- > *Marais des Agusas*
- > *Coiron*
- > *Sucs de Breysse (Haute Loire)*
- > *Haute Vallée du Lignon (Haute Loire)*
- > *Jusqu'en septembre 2025: Secteurs des Sucs Gerbier-Mezenc et Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac*



NATURA 2000

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche LE DÉPARTEMENT





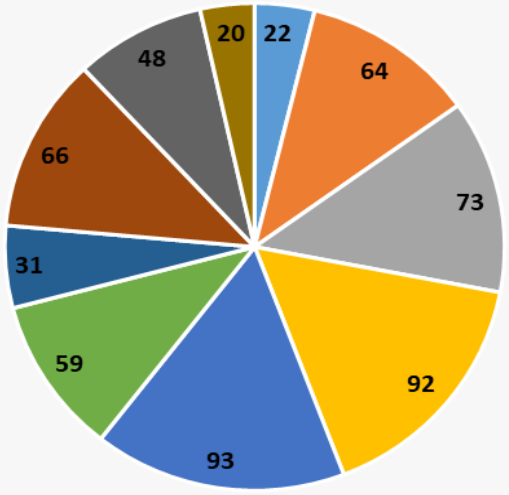




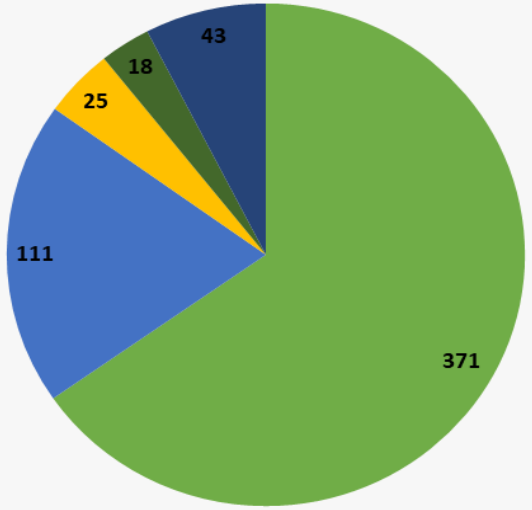
Avis rendus par le Parc : 571 avis rendus entre 2020 et 2024

> Répartis sur tout le territoire, et pour 482 d'entre eux avis favorables









La Marque Valeurs Parc naturel régional

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE



Une marque commune à tous les Parcs et déclinée localement

Une signature : « *nos valeurs sont vos valeurs* »

Pour le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche :

~160 bénéficiaires

https://youtube.com/shorts/C4cKvhYakO4



En résumé

- Un établissement public de **développement du territoire** pour mener des **projets**, à l'initiative des territoires, outil de la politique régionale, encadré et reconnu au niveau national

- **Pas de réglementation spécifique** mais respect de la réglementation en vigueur sur la signalétique de publicité et sur la gestion des motorisés

- **Un effet levier important** : **pour 1€ versé par les communes, ce sont 23€ mobilisés en moyenne sur 2014-2024 pour le territoire, et une équipe technique en soutien d'ingénierie**

- Une démarche collective: Un **projet défini PAR le territoire POUR le territoire**





Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Et vous, qu'attendez vous du Parc?
Quelles sont pour vous les priorités d'actions?

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

unesco Géoparc mondial



Retour en plénière: clôture de la Conférence

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

2029 >2044

LES MONTS DE DEMAIN

3ème Charte

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



… commence aujourd'hui!

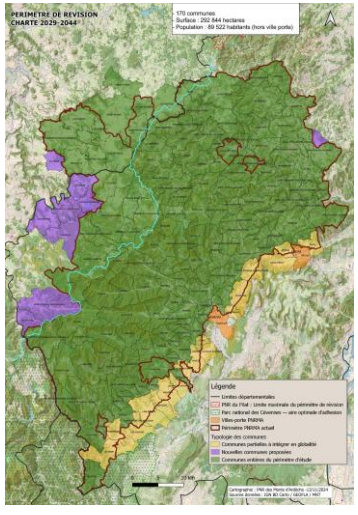
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche – 2026

LES MONTS DE DEMAIN
3ème Charte
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

La Charte du Parc, un projet collectif pour le territoire

- **Tous les 15 ans, l'Etat remet en jeu le label Parc naturel régional et demande au territoire de se projeter dans l'avenir: c'est la Charte**
- **Une Charte est un projet DE ET POUR un territoire … et pas la feuille de route du Syndicat Mixte**
- **Certaines ambitions ou orientations seront bien portées par le Parc … mais d'autres relèveront davantage des compétences de la Région, des Départements, des Intercommunalités ou des Communes.**

ENSEMBLE, LES SIGNATAIRES ET LES PARTENAIRES DE LA CHARTE FONT LE PARC !



Accord de l'Etat sur:

- Communes entières
- 9 nouvelles communes

Total 170 communes

LES MONTS DE DEMAIN
3ème Charte
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Une concertation large engagée

> **Un pilotage élargi** associant l'exécutif, les membres du Bureau et un **atelier Révision** ouvert à tous les délégués du comité syndical

> **47 entretiens** avec des élus, les signataires de la charte et les partenaires du Parc

> **133 répondants** à l'enquête en ligne auprès des élus (délégué.e.s, maires, président.e.s d'EPCI)

> **2000 réponses** à une enquête en ligne auprès des habitants

> **160 participants aux 5 ateliers territoriaux** en décembre pour partager et amender le diagnostic

> **1 forum territorial** avec l'ensemble des acteurs en février 2026 pour amender le cadre stratégique

> **Des ateliers thématiques** organisés le 28 mai pour engager l'écriture des mesures

Tous les supports sont consultables sur le site internet du Parc- rubrique 3eme Charte

Vos possibilités de participation

A court terme:

- Proposer au délégué Parc de votre commune ou intercommunalité de participer **dès la rentrée à l'atelier délégués Révision de la Charte**
- Vous impliquer dans l'écriture des mesures de la future Charte, en participant au **forum territorial fin 2026**
- Ce sont les **élus du Comité syndical** qui vont valider 1er trimestre 2027 la première version de la charte.

A plus long terme :

- Afficher **l'enquête publique** en 2028
- Chaque commune et intercommunalité sera invitée à délibérer **en conseil municipal fin 2028/ début 2029** pour valider la nouvelle Charte et adhérer au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

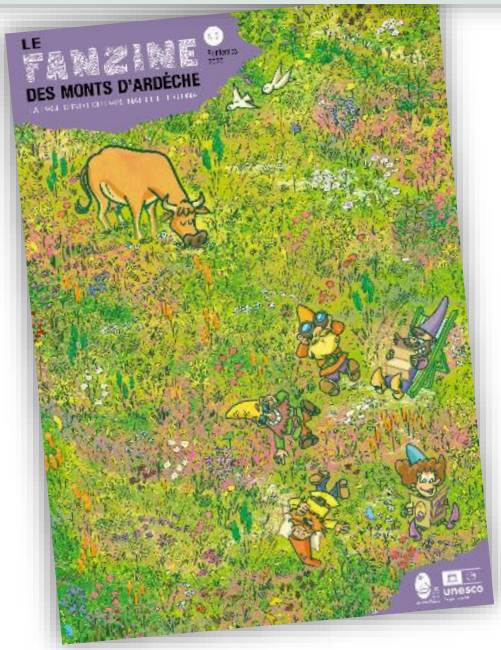


Comment se tenir informés ?

Suivre l'actualité du Parc :

- www.pnrma.fr
 www.parc-monts-ardeche.fr
- Appli mobile : Rando Ardèche
- S'abonner au Fanzine
 envoyer un mail à accueil@parc-monts-ardeche.fr
- Facebook : @parc.desmontsdardeche
- Instragram : @parc_monts_ardeche
- Chaîne YouTube du Parc des Monts d'Ardèche
- Chroniques sur Fréquence 7, RCF, Info RC et radio des Boutières

- Une newsletter mensuelle
- Un fanzine 3x / an en dépôt en mairie
- Un bilan d'activités + un « best of » pour les bulletins.
- Un site internet et un site de destination touristique
- Une chaîne YouTube
- Des podcasts à réécouter









Mais le plus rapide et le plus efficace, une question, un renseignement…

N'hésitez pas à nous contacter !
Tous les contacts mails et téléphones portables des chargés de mission sont sur le site



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

04 75 36 38 60

Du lundi au jeudi
09h-12h30 / 14h-17h30
Le vendredi
09h-12h30 / 14h-16h30





MERCI
pour votre attention

Belle inauguration et soirée Unesco

Bel été à tous et à toutes dans les Monts d'Ardèche!